



FOURNITURES SCOLAIRES 2023-2024 – 1^{re} ANNÉE

Approuvé au Conseil d'établissement le 16 mai 2023.

Chers parents,

Voici la liste des articles scolaires qui seront nécessaires à votre enfant l'an prochain, afin que vous puissiez vous les procurer au cours de l'été. Ce matériel est obligatoire et votre enfant devra l'avoir pour la rentrée du 29 août 2023. **Étant donné que tous ces articles seront utilisés au quotidien, nous vous conseillons d'acheter du matériel de bonne qualité. Nous vous rappelons également qu'il est possible d'utiliser le matériel de l'an passé qui est en bon état.**

- 3 gommes à effacer blanche, par exemple de marque « Staedtler » ou son équivalent (meilleur rapport qualité/prix), renouvelables au besoin ;
- 2 boîtes de crayons de plomb HB, par exemple de marque « Staedtler » ou son équivalent (meilleur rapport qualité/prix), renouvelables au besoin (24 crayons) ;
- 1 taille-crayons avec dévidoir ; par exemple de marque « Staedtler » ou son équivalent (meilleur rapport qualité/prix) ;
- 1 règle 30 cm rigide ;
- 2 surligneurs : 1 vert-1 jaune ;
- 2 gros bâtons de colle de 40 g. par exemple de marque « Pritt » ou son équivalent (meilleur rapport qualité/prix) ;
- 2 pochettes de reliure, polypropylène, transparent, 3 perforations, format lettre, capacité 20 feuilles et réutilisable avec fermoir velcro;



- 2 petits cahiers de projets ½ uni, ½ interligné-pointillé (LG 30 20070 ou équivalent) ;
- 8 duo-tang à attaches métalliques : 2 rouge-2 bleu-2 jaune-2 vert ;
- 1 boîte de 24 crayons de couleur en bois, par exemple de marque « Crayola » ou son équivalent (meilleur rapport qualité/prix) ;

- 1 boîte de 16 gros crayons de feutre lavables à pointe conique, par exemple de marque « Crayola » ou son équivalent (meilleur rapport qualité/prix) ;
- 2 étuis à crayons à doubles fermetures sur le dessus (un pour les crayons de plomb et l'autre pour les crayons à colorier) ;
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (pour droitier ou gaucher selon le cas) ;
- 1 cartable 1 pouce ;

NOTES AUX PARENTS :

Veillez aiguiser tous les crayons et identifier au nom de l'enfant tous les articles.

ÉDUCATION PHYSIQUE :

Espadrilles à semelles non marquantes, paire de bas courts, gilet à manches courtes et culotte courte rangés dans un sac en tissu suffisamment grand. Le tout doit être identifié au nom de l'enfant.

Le personnel enseignant de 1^{re} année